



Angers, le 7 avril 2023

## Angers présente sa politique Petite enfance au ministre Jean-Christophe Combe

Le Gouvernement travaille actuellement à la mise en place d'un futur Service Public de la Petite Enfance. Jean-Christophe Combe, le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a chargé Madame Elisabeth Laithier, présidente du comité de filière « Petite enfance », de mener dans le cadre du Conseil National de la Refondation, une consultation territoriale au sein de 16 territoires métropolitains et ultra-marins pour faire remonter les bonnes pratiques, les solutions et innovations qui pourraient nourrir cette transformation. Le ministre ouvre ce vendredi à Angers la 13<sup>e</sup> étape de cette concertation ; Angers étant l'une des deux villes à pouvoir se réjouir de sa présence sur le terrain.

« Je suis heureux qu'Angers ait retenu l'attention du ministre. Nous sommes fiers de ce qui se fait à Angers en matière d'accueil des jeunes enfants, d'aide à la parentalité et de soutien aux professionnels de la petite enfance », explique Jean-Marc Verchère, Maire d'Angers.

### Accueil des jeunes enfants : Angers se distingue par la diversité de son offre

« Notre attractivité est un immense défi. Depuis 2014, Angers a accueilli 8 000 nouveaux habitants, dont beaucoup de nouvelles familles. La force de la politique petite enfance de la Ville d'Angers repose sur la diversité de son offre d'accueil. Il y a autant de structures que de profils de familles et de besoins. L'accueil des enfants peut se faire selon un mode collectif ou individuel. La Ville reste une porte d'entrée pour que chacun puisse trouver une solution adaptée. 2 926 places sont proposées sur le territoire, un taux d'accueil de 60% équivalent à la moyenne nationale », ajoute Jean-Marc Verchère.

« Nous travaillons avec tous les acteurs et les professionnels du territoire : acteurs du monde associatif et économique. Notre écosystème est riche. Nous veillons à l'équilibre de l'offre, et à une bonne couverture par quartiers, et travaillons évidemment avec des porteurs de projets privés qui tiennent compte des enjeux d'inclusion, de mixité sociale et d'insertion », complète Pascale Mitonneau, adjointe à la Petite enfance.

### Une solution de garde pour retrouver le chemin de l'emploi

La Ville d'Angers soutient fortement la création de places en crèche dites « à vocation d'insertion professionnelle » (AVIP) : un dispositif piloté par ALDEV, dans le cadre de la Cité de l'emploi, et qui aide les demandeurs d'emploi à sortir de l'isolement et de la précarité.

« Proposer des solutions en matière de modes de garde est une manière de lever les freins à l'emploi des femmes et en particulier des familles monoparentales qui sont confrontées au chômage. Je me réjouis de la création à Angers, et tout particulièrement à la Roseaie, quartier politique de la ville, de



trois places à vocation d'insertion professionnelle. Nous souhaitons accompagner ce type de dispositifs innovants pour permettre aux femmes et aux familles d'avoir le choix », explique Pascale Mitonneau.

## Soutien à la parentalité : une action forte de la collectivité

Informier, accompagner les familles, une nécessité. Point Info Famille, relais petite enfance, lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) : à chaque besoin des familles, une solution d'information, d'écoute et d'accompagnement est offerte par la Ville d'Angers et ses partenaires.

Il existe **5 lieux d'accueil enfants-parents à Angers**, ce qui est une véritable particularité du territoire (le Petit pont, la Courte échelle, Tati Bulles, Pirouette cacahuète, la maison chouette). Ces lieux permettent de conforter la relation parent-enfant, de préparer l'autonomie de l'enfant et de l'ouvrir au lien social tout en valorisant les compétences parentales et en rompant l'isolement social. Les parents peuvent s'y rendre sans rendez-vous, gratuitement et en toute anonymat.

## Être aux côtés des professionnels pour veiller à l'attractivité des métiers

*« La collectivité a mis en place, il y a quatre ans, une nouvelle organisation des établissements d'accueil du jeune enfant. Un projet de service qui permet aux professionnels d'enrichir leur pratique et leur posture vis-à-vis des enfants, une manière de travailler également à l'attractivité des métiers. Une réorganisation qui a également permis de placer l'enfant au cœur de notre politique, en respectant son rythme et ses besoins »,* ajoute Pascale Mitonneau.

Véritable lieu ressource, le Relais petite enfance (RPE), anciennement Relais d'Assistants Maternels (RAM), est un lieu d'animation, d'échange et de partage qui est accessible aux professionnelles, comme aux parents et à leurs enfants. Le RPE travaille en étroite collaboration avec le Point info famille autour des différentes offres d'accueil proposés aux petits angevins de 0 à 3 ans. Les animatrices du RPE ont un véritable rôle d'information et d'accompagnement des familles et des professionnels de l'accueil individuel. Elles proposent plus de 500 activités et animations par an pour soutenir les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle quotidienne. Prêt de la moitié des assistantes maternelles de la ville d'Angers profitent de ces animations.

*« La Ville d'Angers soutient financièrement, lors de leur installation, les Maisons d'assistantes maternelles. Elle souhaite également jouer un rôle dans la mise à disposition de locaux, pour faciliter leur implantation ou faire preuve d'innovation en valorisant les dispositifs intergénérationnels. Innover est une nécessité. Aider à l'installation, améliorer les conditions de travail au quotidien en variant les postures, nous travaillons pour aider et valoriser les métiers de la petite enfance et espérer ainsi remédier à la pénurie de professionnels dans ce secteur »,* conclut Pascale Mitonneau.